

مخبر « تاريخ اقتصاد
المتوسط ومجتمعاته »



كلية العلوم الإنسانية
والاجتماعية بتونس



Faculté des Sciences
Humaines et Sociales de Tunis



Laboratoire « Histoire des économies
et des sociétés méditerranéennes »



المبادلات بالمتوسط

نصوص مهداة إلى الأستاذ الصادق بوبكر



جمع النصوص وقدمها:

حياة عمامو والمهدي جراد



2017

المبادلات بالمتوسط
Échanger en Méditerranée

ÉCHANGER EN MÉDITERRANÉE

Recueil d'études en hommage à Sadok BOUBAKER



Textes réunis et présentés par

Hayet AMAMOU et Mehdi JERAD



2017



9 789938 924442

Prix 22 D.T.

Sommaire

Échanger en Méditerranée

Recueil d'études en hommage à Sadok BOUBAKER

Hayet AMAMOU et Mehdi JERAD, <i>Une carrière au service de la recherche et de la formation universitaires</i>	5
PUBLICATIONS ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES (1978-2016)	11
DIRECTION DE THÈSES DEA ET MASTERS (2000-2015)	18
PUBLICATIONS DU LABORATOIRE « HISTOIRE DES ÉCONOMIES ET DES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES » (2007-2016)	23

1. CAPTIFS, RENÉGATS ET CORSAIRES

Bernard VINCENT, <i>Rédemptions de captifs en Afrique du Nord au début du XVII^e siècle</i>	29
André ZYSBERG, <i>La libération des esclaves français de Tunisie au temps des Mouradites : le témoignage de Laurent d'Arvieux (1666)</i>	39
María Dolores LÓPEZ PÉREZ, <i>Migraciones de élite: milicias catalanas en territorios hafsíes a finales de la edad media</i>	63
Anne BROGINI, <i>Frontière, transgressions et médiations en Méditerranée. Parcours de renégats au début de l'époque moderne</i>	77
Mehdi JERAD, <i>L'itinéraire de Hassouna el-Mourali, corsaire et dignitaire du pouvoir beylical (1780 ?-1848)</i>	93

2. NAVIGATION ET COMMERCE EN MÉDITERRANÉE

Patrick BOULANGER, <i>De Tabarka à La Calle, le corail, enjeu de convoitises internationales (1731-1741)</i>	111
Clara Ilham ALVAREZ DOPICO, <i>L'île de Tabarka en 1730 Notes de voyage du trinitaire Francisco Ximénez</i>	125

Salvatore BONO, <i>Lettere da Tunisi e Tripoli di Alessandro Bizani (1789)</i>	153
Eloy MARTÍN CORRALES, <i>Comercio de Túnez con Cataluña tras el tratado de paz hispano-tunecino de 1791</i>	167
Silvia MARZAGALLI, <i>Tunis et la navigation américaine dans les années 1800</i>	187
Leila MAZIANE, <i>Le castillan, langue de la marine et de la diplomatie au Maroc à l'époque moderne</i>	203

3. L'ÉTAT ET SES INSTITUTIONS AU MAGHREB

Ali NOUREDDINE, <i>Les textes fondateurs des justices répressives françaises en Tunisie (1883) et au Maroc (1913)</i>	215
Rached LAKHAL, <i>Le ravitaillement en viande dans la régence de Tunis : la ferme dite de la shûbânia au XIX^e siècle</i>	233

* سلوى الهويدي :

الخدمة وعلاقات الولاء السياسي بالولاية التونسية خلال القرن 18 من خلال مسار حمودة ابن عبد العزيز	
[Saloua HOUIDI, <i>Le service de l'État et l'allégeance dans la régence de Tunis au XVIII^e siècle : l'exemple d'Hamouda Ibn 'Abd al Aziz</i>]	253

* عثمان برهومي :

اللزامة بإيالة تونس خلال القرن الثامن عشر: « نخبة » في خدمة البايليك	
[Othman BARHOUMI, <i>Les fermiers dans la régence de Tunis au XVIII^e siècle : une élite au service du Beylik</i>]	265

4. CULTURE ARABE ET SOCIÉTÉ OTTOMANE

* حياة عمامو :

معاوية بن أبي سفيان بين الشرف الموروث والشرف المكتسب	
[Hayet AMAMOU, <i>Mou'awia Ibn Abi Soufiane, entre l'honneur hérité et l'honneur acquis</i>].....	291
Moncef TAIEB, <i>Lieux et liens d'appartenance à travers la poésie liturgique et profane dans la Tunisie moderne et contemporaine</i>	311

Mohamed FRINI, <i>L'huile d'olive et les pratiques de conservation culinaires dans la Tunisie de l'époque moderne</i>	333
Nora LAFI, <i>Anthropologie historique de la violence urbaine dans le monde arabe : Le Caire, Alep, Tunis (1798-1857)</i>	345
François GEORGEON, <i>Le temps comme objet de réforme dans l'empire Ottoman (1839-1914)</i>	367
AUTEURS	379
SOMMAIRE	381

L'ÎLE DE TABARKA EN 1730

NOTES DE VOYAGE DU TRINITAIRE

FRANCISCO XIMÉNEZ

Clara Ilham ALVAREZ DOPICO

Ces quelques pages sur l'île de Tabarka au début du XVIII^e siècle se veulent un témoignage d'amitié et de reconnaissance envers le professeur Sadok Boubaker. À cette occasion, je reviens sur un des sujets privilégiés dans son œuvre qui s'est occupé à plusieurs reprises des relations entre la communauté génoise de l'île de Tabarka et la régence beylicale ou encore du destin des Tabarkins après la destruction du comptoir génois en 1741, de leur captivité et leur migration sur les pourtours méditerranéens et la fondation de nouveaux villages ⁽¹⁾. Sadok Boubaker a signalé plusieurs fois l'intérêt de réaliser une monographie sur l'île, pendant la période moderne ⁽²⁾. Notre objectif ici est bien plus modeste. Nous revenons sur la

(1) Relégué volontairement dans son ouvrage *La régence de Tunis au XVII^e siècle : ses relations commerciales avec les ports de l'Europe méditerranéenne, Marseille et Livourne*, Zaghuan, 1987, p. 176, note 125, Sadok BOUBAKER aborde ce sujet dans : « Les Génois de Tabarka et la régence de Tunis au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle », *Atti del III Congresso Internazionale di Studi Storici*, Gênes, 1992, pp. 276-295 ; « Les relations entre Gênes et la régence de Tunis depuis 1741 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle », *Arab Historical Review for Ottoman Studies*, n° 7-8, 1993, pp. 11-29 ; « Les Tabarquins : une communauté entre chrétienté et islam », in Philippe GOURDIN et Monique LONGERSTAY (dir.), *De Tabarka (Tunisie) aux « nouvelles » Tabarka. Carloforte, Calasetta, Nueva Tabarca. Histoire, environnement, préservation*, Tunis, Éditions Finzi, 2011, pp. 59-68, et « Les Tabarkins : une communauté de frontières », in Michel BERTRAND et Natividad PLANAS (dir.), *Les sociétés de frontière de la Méditerranée à l'Atlantique (XV^e-XVII^e siècles)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, pp. 231-242.

(2) Pour une bibliographie exhaustive sur Tabarka, voir les travaux de Sadok BOUBAKER déjà cités. Parmi les travaux plus récents, voir : Philippe GOURDIN, *Tabarka. Histoire et archéologie d'un préside espagnol et d'un comptoir génois en terre africaine (XV^e-XVIII^e siècle)*, Rome, École Française de Rome, 2008 ; Claude GRENIÉ et Paulette GRENIÉ, *Les Tabarquins esclaves du corail (1741-1769)*, Paris, Les Indes Savantes, 2010. M'hamed OUALDI propose quelques pistes de recherche sur la communauté tabarkine dans le compte-rendu de ce dernier ouvrage publié

vie quotidienne de l'île avant les événements de juin 1741 et notamment sur la survivance des traces de la présence espagnole. Pour cela, nous présentons la description de Tabarka faite par le père trinitaire espagnol Francisco Ximénez, en octobre 1730, lors de son voyage dans le Nord-Ouest de la régence de Tunis.

Ce comptoir génois est fondé par les frères Lomellini, seigneurs de Pegli, et les financiers Grimaldi, dans le sillage des opérations de Charles Quint contre les Ottomans à Tunis. Espagnole depuis 1535 ⁽³⁾, l'île de Tabarka est très présente dans la politique du royaume ⁽⁴⁾, et nous pouvons suivre l'écho de sa mention dans les Lettres espagnoles, de la fin du xvi^e siècle au début du xvii^e siècle ; nous pouvons citer plusieurs cas, à titre d'exemple : le carmélite déchaussé Jerónimo Gracián de la Madre de Dios (1545-1614), captif à Tunis depuis 1593, arrive après à Tabarka, « où j'ai été pris en otage jusqu'à l'arrivée de l'argent [*du rachat*] » ⁽⁵⁾ ; Miguel de Cervantes (1547-1616) cite l'île dans « Historia del Cautivo » de son *Don Quichotte*

dans la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 132, 2012, consultable en ligne.

(3) La présence ibérique à Tabarka remonte à 1446 quand le souverain hafside Othman cède l'exploitation du corail de l'île à Raphael Vives, marchand catalan installé depuis 1440 à Tunis. Voir à ce propos Philippe GOURDIN, « La première intervention européenne dans l'exploitation du corail maghrébin : les catalans et les siciliens à Tabarka (1446-1448) », *Anuario de Estudios Medievales*, 27, 1997, pp. 1021-1044.

(4) Juan Bautista VILAR offre une synthèse de la présence espagnole à partir des fonds documentaires conservés dans les archives espagnoles concernant Tabarka, mais aussi de la bibliographie espagnole, dans « De la Tabarka tunecinaa la Tabarka española (1535-1883). Una reflexión entre la historia y la cartografía », *Cuadernos de Investigación Histórica*, 16, 1995, pp. 267-288; texte repris, sans les cartes et l'annexe documentaire, sous le titre: « Dos siglos de presencia de España en Tabarka (1535-1741) », *Revue d'Histoire Maghrébine*, 77-78, 1995, pp. 163-181 ; Véase también Mikel DE EPALZA, « Tabarca de Alicante y Tabarka de Túnez », *Canelobre*, 5 (1985), pp. 100-103.

(5) Jerónimo Gracián de la Madre de Dios, *Tratado de la redención de cautivos*, éd. de Miguel Ángel de BUNES et Beatriz ALONSO ACERO, Sevilla, Ediciones Espuela de Plata, 2006, p. 76 ; voir aussi, dans le même volume, les mentions à l'île de Tabarka dans les chapitres du récit de sa captivité (*Peregrinación de Anastasio*), *ibidem*, pp. 120-124, et aussi pp. 118-119, note 7.

de la Manche ⁽⁶⁾ ; ou encore le célèbre militaire et écrivain d'Alonso de Contreras (1582-1641) dans son *Derrotero del Mediterráneo* ⁽⁷⁾.

Deux siècles plus tard, l'histoire de cette place semble continuer d'intéresser vivement les historiens espagnols. En 1881, dans son étude sur Tabarka, Ricardo Becerro de Bengoa se réfère à fray Francisco Ximénez comme celui qui rétablit les relations diplomatiques du royaume d'Espagne avec les gouverneurs de Tunis depuis Charles Quint ⁽⁸⁾. Mais il ne connaît vraisemblablement pas sa description de Tabarka qui fait l'objet de ce texte.

Les écrits du trinitaire espagnol fray Francisco Ximénez de Santa Catalina (1685-1758), pour la plupart inédits, occupent une place privilégiée parmi les sources européennes pour l'histoire de la régence ottomane de Tunis au XVIII^e siècle. Fondateur et administrateur de l'Hôpital Royal de Saint-Jean

(6) « [...] Tabarca, que es un portezuelo o casa que en aquellas riberas tienen los ginoveses que se ejercitan en la pesquería del coral », *Don Quijote de la Mancha*, première partie, chapitre 39.

(7) « Deste río la vuelta de medio día 30 millas está Tabarca en vna ensenada. Es de ginoveses, ay puerto seguro para tres o quatro galeras. El lugar está en vna isla con cinco castillos y agua » (*Derrotero Vniversal* [...] *volviendo por Berbería* [...], BNE, ms. 3175, fol. 79 r). José M.^a de Cossío offre la transcription du *Derrotero* en appendice à son édition de *Vida del capitán Alonso de Contreras*, dans *Autobiografías de soldados (siglo XVII)*, Madrid, BAE, t. XC, 1956 (p. 225 sur Tabarka). La description de Contreras semble inspirer de près celle contenue dans le *Derrotero del Mediterráneo*, BNE, ms. 9660 : « Deste río al mediojorno está la isla de Tauarca, ques de Lomelin, cauallero ginoués, questá en una ensenada y tiene un puerto siguro para tres v quatro galeras y el lugar está en la isla con cinco castillos y buena agua » (fol. 72 v); une note dans le premier feuillet du manuscrit nous fait savoir que « este derrotero era del Capp.ⁿ Martín de Estrada que lo fue de una de las galeras de la escuadra de España, viniendo en el Puerto de Santa María, año de 1636 ».

(8) Ricardo BECERRO DE BENGOA, « Tabarka y su territorio », *Revista Contemporánea*, 1881, año VII, t. XXXIII, pp. 140-151, p. 147: « [...] el animoso trinitario redentorista D. Francisco Ximénez, y que fue el primero que desde las épocas belicosas de Cárlos V entabló relaciones españolas con los tunecinos ». Becerro de Bengoa présente l'édition de l'acte de fondation de l'hôpital trinitaire espagnol de Tunis. Ce document est reproduit dans la *Colonia Trinitaria de Túnez* de Ximénez, seul ouvrage du trinitaire édité à ce jour (édition d'Ignacio BAUER, Tétouan, 1934). L'étude de Becerro de Bengoa nous porte à penser qu'il a connu et consulté le manuscrit original de la *Colonia*, conservé alors à l'Archive Historique National de Madrid. Le manuscrit a appartenu plus tard au musicologue José María Sbarbi y Osuna (1834-1910), puis il fut acquis par I. Bauer y Landauer qui prépara l'édition précitée. Aujourd'hui, ce manuscrit est introuvable. À ce propos, voir mon étude « Vida y obra de un trinitario en Túnez » citée dans la note suivante.

de Mathe de Tunis ⁽⁹⁾, Ximénez réside dans la médina entre 1720 et 1735. Dans son *Diario de Túnez* ⁽¹⁰⁾, journal quotidien et détaillé de sa vie dans la régence, le trinitaire consigne ses observations lors de son voyage dans le Nord-Ouest tunisien ⁽¹¹⁾.

À l'automne 1730, Ximénez consigne sur son journal son périple de Tunis à La Calle en passant par Bizerte, le cap Nègre et Tabarka ⁽¹²⁾. Si

(9) Ces dernières années j'ai réalisé plusieurs travaux sur l'hôpital trinitaire de Tunis et son fondateur. Cf. C. I. ALVAREZ DOPICO, « Vino y tabernas en el Túnez beylical (siglo XVIII) a través de los relatos de viajeros, diplomáticos y religiosos », *Cuadernos de Estudios del Siglo XVIII*, XIX (2009), pp. 203-241 ; « La Colonia Trinitaria de Túnez de Francisco Ximénez, source pour la *Relation* du médecin marseillais J.-A. Peyssonnel », in S. BOUBAKER et C.I. ALVAREZ DOPICO (dir.), *Empreintes espagnoles dans l'histoire tunisienne*, Gijón (Trea), 2011, pp. 105-168 ; « La religiosité au quotidien : la captivité à Tunis à travers les écrits de fray Francisco Ximénez (1720-1735) », *Cahiers de la Méditerranée*, LXXXVII (2013), pp. 319-334 ; « The Catholic Consecration of an Islamic House. The St John de Matha Trinitarian Hospital in Tunis », in Mohammad GHARIPOUR (ed.), *Sacred Precincts. The Religious Architecture of Non-Muslim Communities Across the Islamic World*, Leiden, Brill, 2014, pp. 291-307 ; « Fernando Muñoz de la Presa, alias *Sīdī 'Alī*. Un renegado palentino en el Túnez otomano », in Ramón D'ANDRÉS et alii (eds.), *Varia asturleonense n'homenaxe a José A. Martínez*, Oviedo (Trabe), 2015, pp. 363-397 ; « Algunos aspectos del islam en el Túnez otomano a los ojos del trinitario Francisco Ximénez », in Andrea CELLI et Davide SCOTTO (eds.), *Esperienza e rappresentazione dell'Islam nell'Europa mediterranea (secoli XVI-XVIII)*, dans *Rivista di Storia et Letteratura Religiosa*, LI/3, 2015, pp. 491-512 ; ainsi que « Fray Francisco Ximénez. Vida y obra de un trinitario en Túnez », présenté à la journée d'étude *Fray Francisco Ximénez en Túnez. De los estudios clásicos y orientales en la España dieciochista*, que j'ai organisé en janvier 2014 à la Casa de Velázquez de Madrid.

(10) Ouvrage inédit en quatre volumes conservé à la bibliothèque de la Real Academia de la Historia : RAH, mss. 9/6011-14, *Diario de Túnez*. Pour une présentation succincte du journal du trinitaire, voir Miguel Ángel DE BUNES, « Una descripción de Túnez en el siglo XVIII : el *Diario* de Francisco Ximénez », *Hesperia. Culturas del Mediterráneo*, 10, 2008, pp. 85-96.

(11) Je me limiterai ici au récit de son voyage dans le *Diario*, en réservant pour une future occasion l'édition et l'étude de l'épigraphie qu'il consacre à l'île de Tabarca dans le volume I de son *Historia del Reyno de Túnez* (ms. RAH 9/6019, livre III, chapitre XIII : « De la isla de Tabarca », fol. 235 r-238 v), où il suit de près la *Lettre X* de Peyssonnel à l'abbé Bignon du 28 novembre 1724 au cap Nègre citée ci-dessous (*infra* note 16, pp. 260-266), en ajoutant des précisions sur la vie religieuse et sur des aspects concernant la couronne d'Espagne, ainsi que des nouvelles détaillées sur le corail (fols. 237 r-238 v).

(12) RAH, ms. 9/6014, *Diario de Túnez*, fols. 218 r-232 v, « Viage a Biserta, Cabo Negro, Tabarca y La Cala ».

le trinitaire réalise la plupart de ses déplacements dans la régence sous la protection du bey et souvent sur les routes de la *mahalla* beylicale, il accompagne cette fois le marchand français Jacques Villet⁽¹³⁾ : cet agent à Tunis de la Compagnie des Indes et directeur du comptoir du cap Nègre effectue un voyage d'affaires⁽¹⁴⁾. Partant de Tunis le 27 octobre, en compagnie de serviteurs tabarkins, Villet et Ximénez passent quelques jours à Bizerte, que le trinitaire connaît bien ; puis il fait une halte au cap Nègre pendant une semaine, séjour qu'il passe entre « la lecture de quelques bons ouvrages que possède le gouverneur » du comptoir et « les promenades dans la campagne »⁽¹⁵⁾. Les deux voyageurs passeront une semaine à Tabarka puis une autre à La Calle. L'itinéraire est le même pour leur voyage de retour. Le mauvais temps les retiendra à Tabarka pendant treize jours. Ils s'attarderont cinq jours encore au cap Nègre et trois à Bizerte, avant de rentrer à Tunis le 29 novembre.

Avant d'aborder la lecture des notes de voyage de Ximénez, il convient de rappeler ici que les descriptions françaises de Tabarka au XVIII^e siècle véhiculent l'idée de l'occupation ou de la conquête de l'île par les Français. C'est le cas, parmi les voyageurs contemporains du trinitaire espagnol, de Jean-André Peyssonnel qui visite l'île en novembre 1724 et qui consigne ses impressions dans deux lettres adressées à ses interlocuteurs en France⁽¹⁶⁾. On reconnaît dans les propos de Peyssonnel la pensée de Pierre-Jean Pignon, auteur d'un texte similaire⁽¹⁷⁾. Denise Brahimi a établi que ce consul de France à Tunis entre 1723 et 1729 est également l'auteur

(13) Les frères marseillais Andrea et Jacques Villet dirigeaient une de six maisons commerciales autorisées à négocier à Tunis. En 1741, une lettre de Jacques Villet interceptée par le bey à propos des prétentions françaises sur l'île de Tabarka aurait décidé le bey Ahmed Bāshā à occuper l'île et réduire la population à l'état de captifs.

(14) Ximénez avait déjà voyagé en sa compagnie : en octobre 1727, il accompagne Andrea Villet dans son voyage à Sfax pour envoyer une cargaison de laine (RAH, ms. 9/6013, *Diario de Túnez*, fols. 42 r-52 v, « Viage de Esfaks »).

(15) RAH, ms. 9/6014, *Diario de Túnez*, fol. 220 r : « me entretenía en leer algunos de los buenos libros que tiene este governador, y por las tardes íbamos a pasear a la campaña ».

(16) Il s'agit de sa « Lettre X à l'abbé Bignon du 28 novembre 1724 au cap Nègre », éditée par DUREAU DE LA MALLE, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, Paris, Gide, 1838, t. I, pp. 231-266 ; mais aussi de sa « Lettre du 25 avril 1725 à La Calle adressée au ministre de la Marine » où il reprend les mêmes propos, éditée par Eugène PLANTET, *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour, 1577-1830*, Paris, F. Alcan, 1894, t. II, pp. 157-160.

(17) E. PLANTET, *Correspondance*, 1894, p. 150, « Lettre de Jean Pignon au comte de Maurepas le 18 juillet 1725 ».

du *Mémoire sur l'état présent de l'île de Tabarque*, longtemps attribué à René-Louiche Desfontaines (1750-1833) ⁽¹⁸⁾.

Le ton du récit de Ximénez est tout autre. Les données historiques de la description du trinitaire rappellent celles du *Mémoire* rédigé par les Lomellini quelques années plus tôt à l'attention de la cour de Madrid, dans lequel ils expriment leur volonté de rétablir la pleine souveraineté du roi d'Espagne ⁽¹⁹⁾. Mais ce qui est plus intéressant, c'est ce qu'il nous rapporte sur la vie quotidienne : il nous fournit une description vivide de Tabarka, de son fonctionnement social et institutionnel, avant que l'interdiction de commercer avec l'île ne fasse décliner le comptoir.

Tabarka était alors un centre de rédemption de captifs, non seulement pour les trinitaires et les mercédaires, mais aussi pour d'autres ordres rédempteurs et pour des agents laïcs ⁽²⁰⁾. Chose étonnante, Ximénez, dans sa condition de père rédempteur, n'y fait aucune mention. Par contre, il s'attarde sur la vie paroissiale car il séjourne sur l'île pendant la Toussaint et la fête des morts, et assiste à trois cérémonies de baptême fêtées dans la joie par la communauté. Il décrit les mœurs et coutumes génoises qu'il compare à celles des Espagnols – les femmes génoises ne s'assoient pas

(18) « Mémoire sur l'état présent de l'île de Tabarque », dans R. L. DESFONTAINES, *Voyages*, éd. DUREAU DE LA MALLE, 1838, t. II, pp. 233-257. Denise BRAHIMI analyse et date ce *Mémoire* de 1756-1757, qu'elle attribue à Pierre-Jean Pignon, dans « Témoignages sur l'île de Tabarque du XVIII^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 7, n° 1, 1970, pp. 15-33.

(19) Texte repris par le duc de San Felipe dans une lettre adressée au conseiller royal don Miguel Fernandez Durán de Gênes, le 3 mai 1718, édité par J. Bautista VILAR, « De la Tabarka tunecina », 1995, pp. 286-287.

(20) Sadok BOUBAKER qualifie l'île de « plaque tournante du rachat des captifs » dans « Communauté de frontière », 2011, p. 236. Déjà Fernand BRAUDEL avait signalé qu'« à Tabarca, vers les années 1600, fonctionne un autre centre actif de rachat, en direction de Tunis et de Bizerte », dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, Paris, 1966, t. II, p. 210. Voir à ce propos Achille RIGGIO, « Tabarca e il riscatto degli schiavi in Tunisia da Kara-Othman Dey a Kara-Moustafa Dey, 1593-1702 », *Atti della Società ligure di Storia Patria*, LXVII, 1938, pp. 255-346, où l'auteur ressemble 334 actes du Consulat de France à Tunis concernant Tabarka, à partir de l'édition de Pierre GRANDCHAMP. Sur l'histoire de la Rédemption de Gênes et la Tunisie, voir Jean PIGNON, *Gênes et Tabarka au XVII^e siècle*, Tunis, Université de Tunis, 1980. Toujours dans une perspective espagnole, il est intéressant de rappeler que certains morisques espagnols (c'est le cas d'Ali el-Sordo Calafattino) agissaient au nom du gouverneur génois de Tabarka dans le rachat de captifs, voir Miguel DE EPALZA, « Moriscos y andalusies en Túnez durante el siglo XVII », *Al-Andalus*, XXXIV, 1969, pp. 269 et 298-299.

sur le sol comme en Espagne mais sur des bancs, comme les hommes ⁽²¹⁾ – ou des coutumes osées « à la française », entre hommes et femmes, qui font rougir les Espagnols.

Cette comparaison avec la réalité espagnole est courante dans les écrits de Ximénez. Il est en outre très sensible aux témoignages de la présence des anciens soldats espagnols dans l'île – telle que l'inscription en espagnol de l'église du château portant une oraison jaculatoire au Très Saint Sacrement et à l'Immaculée Conception ⁽²²⁾, avec ses indulgences.

Un autre thème récurrent dans toute l'œuvre de Ximénez est son intérêt pour l'épigraphie latine de la province *Africa Proconsularis* ⁽²³⁾, qu'il registre systématiquement lors de ses voyages dans la régence ⁽²⁴⁾. Pour preuve, signalons la transcription du texte de cinq pierres tombales romaines réemployées qu'il découvre sur l'île et aux alentours de l'ancienne Tabraca et qu'il recopie dans son journal ⁽²⁵⁾.

(21) Sur cette coutume espagnole, voir « Carta á una Señora sobre el origen de sentarse las mujeres Españolas por tierra », *Diario curioso, erudito, económico y comercial*, num. 332, du 28 mai 1787, p. 603, num. 333 (29 mai), pp. 606-607, et num. 334 (30 mai), pp. 610-612 ; il s'agit de la réponse à une question formulée par une dame : « Qui a appris aux Espagnoles à s'asseoir à même le sol, alors que dans aucune nation de l'Europe elles ne s'assoient de cette manière », à laquelle l'auteur anonyme répond avec vivacité : « les Maures » (p. 603).

(22) Cette invocation met en évidence le culte et la dévotion à l'Immaculée Conception bien enracinés parmi les Espagnols. L'Immaculée Conception est une fête d'obligation dans les domaines de la Couronne espagnole depuis 1664, sous le royaume de Philippe IV, bien avant qu'elle ne soit généralisée à l'ensemble de la Chrétienté, en 1708, sous le pontificat de Clément XI.

(23) Son intérêt est manifeste dans les notes de voyage du *Diario* et en particulier dans le répertoire intitulé *Inscripciones halladas en el Reyno de Túnez por el Padre Fray Francisco Ximénez, Predicador General del Orden de la Trinidad Redención de Cautivos*, etc. J'ai retrouvé ce cahier de soixante feuillets parmi les papiers de Luis José Velázquez de Velasco (1722-1772), marquis de Valdeflores, à la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire de Madrid (ms. 9/4143, doc. 1), rédigé après son retour en Espagne (*vid.* « Vida y obra de un trinitario en Túnez », précité dans la note 9). Dans ce cahier, il copie deux inscriptions « de las ruinas de la antigua Tabraca » (pp. 25-26) différentes de celles incluses dans son *Diario* et éditées ici, mais consignées dans son *Historia de Túnez* (fol. 236 v).

(24) Voir Hernán GONZÁLEZ BORDÁS, « Francisco Ximénez et le traitement des inscriptions latines », présentée à la journée d'étude *Fray Francisco Ximénez en Túnez* (citée *supra* note 9).

(25) Certaines, inédites, comme le montre Hernán GONZÁLEZ BORDÁS, dans sa thèse de doctorat – *Les inscriptions latines de la Régence de Tunis à travers le témoignage de F. Ximénez*, Université de Bordeaux-Montaigne, avril 2015 – où

Il est également témoin de la pêche du corail et de sa remise annuelle, principale activité économique de l'île décrite brièvement par le trinitaire ⁽²⁶⁾. Cependant, la plupart de ses notes sont consacrées à la vie sociale des autorités, sur l'île. Bals, jeux de société, conversations, le quotidien des principales familles tabarkines se déploie devant nos yeux, même si nous aurions voulu en savoir plus sur des aspects qui ne méritent pas de commentaires de la part de Ximénez : par exemple, rien n'est dit sur la langue parlée par les « ginoveses » ⁽²⁷⁾. Il esquisse, en revanche, une description de l'île vue de la côte que nous reproduisons ci-dessous ⁽²⁸⁾. Voici donc l'édition, jusqu'à maintenant inédite, des feuillets qui recueillent la description de l'île de Tabarka, suivie de sa traduction en français.

il met en contexte et étudie (pp. 631-638) le matériel épigraphique relevé par Ximénez dans l'ancienne Tabraca et dans l'île. Je remercie l'auteur de m'avoir permis de consulter cette recherche inédite à ce jour.

(26) En revanche, comme nous avons déjà signalé, *supra* note 11, il offre des notices plus détaillées sur le corail dans son *Historia del Reyno de Túnez*.

(27) Pour la situation linguistique de l'enclave, voir Fiorenzo Toso, « Tabarchino, lingua franca, arabo tunisio : uno sguardo critico », *Plurilinguismo : contatti di lingue e di culture*, 16 (2009), pp. 261-280, et la bibliographie qui y est citée.

(28) Sur la cartographie espagnole de Tabarka, voir J. B. VILAR, *Mapas, planos y fortificaciones hispánicas de Túnez (siglos XVI-XIX)*, Madrid, Instituto de Cooperación con el Mundo Árabe, 1991, p. 314 et sv. ; et plus récemment, Francisco Juan VIDAL, « El dibujo anónimo de la antigua Tabarka, Túnez », *EGA. Revista de expresión gráfica arquitectónica*, 19 (2012), pp. 90-101.

EDITION ⁽²⁹⁾

VIAJE A BISERTA, CABO NEGRO, TABARCA Y LA CALA

[...]

Octubre de 1730

[...]

[220 r] En 27 ⁽³⁰⁾ se celebró la fiesta de San Simón y Judas con solemnidad, así en la iglesia como en la comida, porque el governador se llama Simón. Este día por la noche, a las diez poco más o menos, partimos de aquí [*Cabo Negro*] y arribamos a Tabarca a las tres de la mañana. Nos abrió la guardia las puertas y fuimos a la cassa de Francisco, **[220 v]** que exercita el arte de albañil y carpintero. Estaba durmiendo con toda su familia. Nos abrió la puerta y nos recibió mui cortésmente. Encendió luego luz y nos aderezó camas para que pudiésemos descansar, como lo hicimos. Iba con nosotros Monsieur Mounier, truchimán de Cabo Negro.

Tabarca es una pequeña isla situada enfrente de la antigua Tabraca, distante un tiro de escopeta de la tierra firme de África, entre Cabo Negro y La Cala. Al norte tiene las islas de Cerdeña y Córcega, al levante Túnez, al poniente España y al medio día la África. Tiene la forma de una piña. En lo más alto la defiende un buen castillo con buenos cañones, que domina toda la isla. Al levante ay otra fortaleza, está circundada de murallas con algunos bastiones con artillería.

Esta isla pertenece a la casa Lomelini ; se la dio el gran señor Solimán II por el rescate de Dragut Baxa, que tenía esclavo ⁽³¹⁾. Hizo un tratado con Carlos V, Emperador y rey de España, a quien hizo soberano de la isla, como vasallo que era por estar entonzes en su servicio. Y Carlos V hizo el

(29) L'édition du texte respecte la graphie de l'originel manuscrit (RAH, ms. 9/6014, fols. 220 r - 224 v et 227 r - 230 r) mais adopte cependant l'usage de majuscules et minuscules, l'accentuation et la ponctuation, selon les critères actuels. Les abréviations sont développées en italique et le texte est structuré en paragraphes pour faciliter la lecture.

(30) Il s'agit d'une inadvertance de Ximénez car la note correspond sans doute au 28 octobre (qui n'a pas d'entrée dans le *Diario* : la suivante correspond au 29 octobre), jour où l'Église fête les Saints Apôtres Simon et Judas Thaddée.

(31) Sur cet épisode voir Charles MONCHICOURT, « Dragut, amiral turc (juin 1551-avril 1556) », *Revue Tunisienne*, 1930, nouvelle série, t. I, pp. 106-118 ; et « Épisodes de la carrière tunisienne de Dragut », *Revue Tunisienne*, 1917, pp. 35-43, réédité dans *Les Cahiers de Tunisie*, t. XIX, 73-74, 1971, pp. 209-228, sur les affrontements avec les Espagnols entre 1550 et 1551.

castillo a su expensa dando cien mil pesos para este fin y para fortalecer la isla. Y se obligó a mantener cien soldados de guarnición con obligación de pagarle, los de la isla, el quinto del coral y mercancías, y así se conservó algún tiempo. El rey de España ponía un gobernador en la fortaleza para gobierno de la milicia y Lomelini ponía otro para el gobierno del pueblo. Mas transcurando la España el pagar los soldados, an hecho otros tratados, que[221 r] son que Lomelini elige un gobernador para la guardia del castillo y gobierno del pueblo. El embiado de España da también el mismo título y jura guardar fidelidad al rey de España y defender, en su nombre, de todos sus enemigos aquella isla, y se á obligado a pagar una porción cada año para la manutención de los soldados. Enarbolaban antes en todas las festividades el estandarte o bandera de España, mas ahora enarbolan el de Génova. Tienen con todo esso también estandarte de España para enarbolarle en casso que vayan allí vageles de guerra de España.

Tendrá Tabarca quinientas cassas. Antes corría la pesca del coral por quenta de Lomelini. Después la arrendó a una compañía que se formó en Génova. Otra vez lo an vuelto a tomar los Lomelini y otros. Se mantiene en paz con Túnez y Argel. A Túnez pagan como seis mil pessos y algunas caxas de coral. A Argel pagan seis caxas de coral y a los biduinos algunas con las prendas que dan como en Cabo Negro. Aora es gobernador el señor Juan Antonio Ianni, el qual tiene treze hijos vivos, son seis mugeres y siete varones.

En el castillo ay una buena capilla con pila baptismal. Azia la marina está la parroquia, que es mui buena, assistida de tres religiosos de los hermitaños calzados de San Agustín. Estos religiosos la an assistido muchos años, con el oficio de párrocos, dependientes del arzobispo de Génova, a cuya diocesse perteneze Tabarca. Antes la sirvieron religiosos agustinos recoletos, después sacerdotes seculares y alguna vez jesuitas y capuchinos. Nombra los párrocos Lomelini y los confirma [221 v] el arzobispo de Génova. Los da Lomelini su salario cada mes para su manutención y tienen, demás de esto, el pie de altar ⁽³²⁾. Tienen escuela pública para enseñar los muchachos de esta isla y un hospital mui bueno para los soldados y marineros, cerca de la iglesia. Le asisten un médico, un cirujano – que sirve también de boticario – y los enfermeros y oficiales necessarios. Ay dos hermitas, una de San Roque y otra de Nuestra Señora.

(32) *Pie de altar* : « Se llaman los emolumentos que se dán a los Curas y otros Ministros Eclesiásticos, por las funciones que exercitan, además de la cógrua o renta que tienen por sus Prebendas o Beneficios », (*Diccionario de Autoridades*, s. v.).

Los patrones de esta isla son San Agustín, San Nicolás de Tolentino ⁽³³⁾, San Roque y San Sebastián.

Las mujeres de este país son mui fecundas, todas están cargadas de hijos a maravilla; es admiración ver la multitud que ay de muchachos y muchachas, chicos y grandes, son todos, de por lo ordinario, de buen parecer. Los más son originarios de ginovesses. Los pescadores entregan cada tres messes el coral que an pescado al governador para remitir a Génova y, el día que lo entregan, va un padre de los agustinos a pedir limosna del coral y coxe en discurso del año más de cien libras de coral. Fuera esta isla mui poblada, si dexaran habitar a todos en ella, mas no lo permiten, temiendo no se puedan mantener. Quando alguno se cassa, si no ay más del número que neccissan en la isla, le hacen salir fuera, por lo qual muchas familias se an venido a vivir a Biserta y Túnez y otras se van a la Christiandad. Aquí los más se emplean en ser taberneros. Demás del coral, hacen comercio de pieles de buey, de trigo y legumbres, que transportan a Génova y a otras partes de la Christian[222 r]dad. Los moros de tierra firme vienen a vender sus mercancías y hasta las mujeres vienen a vender leche y manteca.

El puerto sirve para barcas y embarcaciones que no sean mui grandes. Podían tener fácilmente un buen puerto, mas no le quieren hacer, para evitar a las potencias christianas no se quieran apoderar de esta isla. La Compañía de África de los franceses, se la quiso comprar a Lomelini y le daban un ducado con mui buena renta por ella, mas lo impidió el derecho que sobre ella tiene España, el qual quieren conservar para evitar que no la apetezcan. Un governador de La Cala la quiso tomar por sorpressa ⁽³⁴⁾ ; fue con algunos vageles y gente sobre ella. Fue descubierta la trahición que avía dentro y ahorcaron el traidor a su vista, con lo qual se volvió avergonzado a La Cala. Dicen que por este atentado fue castigado en Francia, por averlo hecho sin orden del rey, donde la Compañía. Las cassas por lo ordinario no son mui grandes y cada una tiene su jardín pequeño.

El domingo 29 después que nos levantamos vino por nosotros el Sr. Juan Iacomo Belando, caxero en este país de la compañía, y nos llevó a alojar a

(33) Patronages dus sans aucun doute à l'ordre augustinien (récollets et chaussés).

(34) Il s'agit de Sansone Napoleoni (Centuri, 1583-Tabarka, 1633), corse naturalisé français sous le nom de Sanson Napollon en 1609, diplomate au service du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu, rénovateur et gouverneur du Bastion de France sur la côte algérienne, décédé le 10 mai 1633 lors de la tentative pour prendre Tabarka. Sur l'épisode évoqué par Ximénez, voir Louis POINSSOT, « La mort de Sanson Napollon à Tabarca », *Revue Africaine*, t. LXVIII, 1927, pp. 254-257.

su cassa. Fuimos luego a visitar al *Señor* Juan Antonio Ianni, gobernador de esta isla. Después fuimos a visitar a los RR. PP. Agustinos, el principal de ellos es llamado el *padre* fray Juan Bautista. Le pedí licencia para celebrar allí la missa y, aviéndola celebrado, me dio chocolate. Y nos volvimos a la cassa de Belando, donde comimos y dormimos, menos *Monsieur* Meunier, que se fue a dormir a la cassa de Juan Gerónimo Mendri, hermano del cónsul de Génova [222 v] que está en Túnez, quien también nos agasajó mucho.

En este país no ay ninguna fuente maniantal ⁽³⁵⁾, pero ay en cada cassa cisterna y muchos pozos en diversos sitios, donde se recoxe el agua del cielo. Las calles son bien empedradas y todas en qüesta, que sólo los *que* están acostumbrados las pueden andar fácilmente.

El lunes 30 fui a decir missa a la capilla del castillo, por estar más cerca que la parroquia de la cassa donde era alojado, y viendo bien la fortaleza encontré estos epitaphios que, al parezer, son trahídos aquí de las ruinas de la antigua Tabraca. Son éstos :

D. M. S.
NEVIA. GEMELI
IA PIA CASTA
VIX. ANN. XXXV.
MENS. VI. H. X.
H. S. E.

D. M. S.
LABERIA
L· ENA· M. C.
H· S· E· V. AN.
LV.

D. M. S.
C· CEIVS. M
F. ARN. IAM

.....

Por la tarde passé a la tierra firme de la Berbería a ver las ruinas de la antigua Tabraca ; passamos el puerto, que está a la parte de medio día de la isla, entre la isla y la tierra firme. Fuimos en una barca, me acompañó Pedro Ianni, hijo del gobernador, y algunos soldados de escolta [223 r] que me dio el gobernador. Estaba esta ciudad situada en la costa del mar enfrente de la isla que llaman Tabarca. La bañaba el río Guadilbarbar ⁽³⁶⁾, antiguamente

(35) Variante avec métathèse pour *manantial*, est la forme employée couramment par Ximénez (comp. *Historia del Reyno de Túnez*, vol. I, ms. RAH 9/6019, fol. 4 r) ; ce vulgarisme, jamais repris dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole, est très fréquent dans le Centre et le Sud de la Péninsule.

(36) Ximénez emploi aussi la variante *Gualdilbarber* dans l'*Historia del Reyno*

Rubricato. Se ven los restos de un monasterio de los agustinianos y otros edificios desbaratados, que ya no se conoze para lo que avían servido. Entre sus ruinas se leen estos epitaphios :

D. M. S.
CARICILIA
VICTORIA.
PIA. VIX.
ANN. XXII. M.V.D.I.
H. C. S.

D. M.S.
C. NAM...
P. AMO..
V. A. XXXXV.
H. S. E.

Aquí cerca á hecho Assen Ben Ali ⁽³⁷⁾ una pequeña fortaleza donde ay un Aga y algunos soldados, para cuidar no lleven a Tabarca cossas de contrabando. Ay también cerca un grande bosque, donde cortan madera para el Bey, de algunos pinos que no son mui grandes. A no mucha distancia se enqüentran los vestigios de otra ciudad antigua y algunas grutas cabadas en la piedra viva que, según dicen, son heremitorios de los antiguos agustinianos, que en la África estableció el gran padre de la Iglesia Augustino, obispo de Hipona.

Desde la costa estube mirando la isla de Tabarca y su perspectiva. Es ésta :



de Túnez (fols. 2 v et 237 r, avec un brève passage sur cette rivière) ; ar. *Wādī l-barbar*, cité par Léon l'Africain dans sa *Descrittione dell'Africa* (1526, publiée par Ramusio en 1550) entre « i fiumi [...] più notabiliche sono nell'Africa ». À partir de là, le *Guadilbarbar* figure dans toutes les descriptions européennes de Berbérie, avec en général l'indication de son caractère frontalier entre les royaumes d'Alger et de Tunis.

(37) Ḥusayn b. °Alī (1675-1740), fondateur de la dynastie husseinite qui règne entre 1705 et 1735.

[223 v] El martes 31 dixe missa en el castillo, comí en cassa de Belando y fui a visitar a Juan Gerónimo, hermano del cónsul de Génova. El padre fray Juan Bautista, del orden de San Agustín, párroco más antiguo, nos avía convidado para este día a comer tanto a mí como a mis compañeros. Y fue oy a deshacer el combite, diciendo que no avía encontrado una ternera de leche, como desseaba, y que, para no darnos de comer bien, tenía por más acertado el deshacer el combite. Yo le agradecí sus buenos deseos, ya que no lo podía executar con las obras. Estos párrocos los quita y pone Lomelini quando quiere y nombra otros en su lugar. En una ocasión quiso Lomelini que assiessien esta parroquia los capuchinos y, porque el provincial dixo que avían de estar a su elección los que avían de ir, no lo quiso admitir queriendo siempre que dependan de la elección de Lomelini. Tienen un hospicio junto a la misma parroquia, que es un quarto con algunas celdas, cozina y otras oficinas.

Noviembre de 1730

[224 r] El miércoles 1 dixe missa en la iglesia del castillo, después fui a la missa de la parroquia, que se cantó solemnemente y especialmente los kiries, la gloria y credo. Se cantó a manera de música, porque el padre fray Juan Bautista tiene en esto alguna inteligencia y tiene industriadas en lo mismo a otro religioso y otras personas. Se dio el *Pax tecum* a todos los que assiessien a ella, dando a berrar una imagen ⁽³⁸⁾ a todas las personas que avía en la iglesia y llevando un plato para que hechassen limosna. Esta ceremonia la hacen sólo este día y en las principales pasquas.

Las mugeres van en cuerpo a la iglesia, pero es admiración que todas van igualmente vestidas y curiosas. La cabeza es cubierta de un pañuelo blanco, sobre el vestido llevan una ropa de cámara de indiana, que es un lienzo pintado de colores; algunas llevan guardapiés ⁽³⁹⁾ de algodón o lienzo blanco ⁽⁴⁰⁾, guarnecido con alguna cinta. No se sientan en tierra, como en España, sino en bancos como los hombres.

El gobernador tiene una silla grande con un genuflexorio enfrente, donde se pone, y en la silla están las armas de Lomelini. En la iglesia sobre una tabla está escripto en lengua española de grandes letras : « Alabado sea el

(38) Au lieu du terme habituel *portapaz*, propre à cette cérémonie dans la liturgie de la messe.

(39) « Género de vestido ò trage, de que usan las mugeres, que se ciñe y ata por la cintura, y baxa en redondo hasta los pies, cubriendo todo el medio cuerpo : por cuya razón se llama tambien Guardapiés, ò Tapapiés, y de ordinario se hace de telas finas : como son rasos, brocados de seda, oro, ò plata » (*Diccionario de Autoridades*, s. v. *brial*).

(40) Ms. *blanca*.

Santísimo Sacramento del altar y la pura y limpia Concepción de María Señora nuestra », [224 v] y allí se ponen las indulgencias que por diversos Summos Pontífices están concedidas a los que dixessen estas palabras. Son memorias de los antiguos españoles o soldados que habitaban en esta isla.

Por la tarde assistimos a las vísperas del día, después se dixerón las de los difuntos y maitines. Hubo sermón de ánimas, que dixo uno de los párrocos. El *Venite exultemus Domino etc.* ⁽⁴¹⁾, le hecharon en música. Luego se cantaron responsos por toda la iglesia. Después de la función nos estuvimos a la puerta de la iglesia tomando, estaba allí la gobernadora con todas sus hijas y otras personas principales.

El jueves 2, día de los Difuntos, después de aver dicho missa en el castillo, fui a la función de la iglesia. Se cantó la missa y se hizo la processión de las ánimas por la iglesia y cementerio. Y fuimos a comer en cassa de Juan Girolamo, hermano –como he dicho– del cónsul de Génova. Después de aver comido nos embarcamos para La Cala. Nos fue a despedir el gobernador con algunos hijos, uno de los padres agustinos y las personas principales de la isla. Al partir nos hicieron salva con disparo de algunos pedreros ⁽⁴²⁾.

[...]

[227 r] El jueves 9 de nobiembre partimos para Tabarca ; fue en nuestra compañía Monsieur Francisco Félix Fort, hijo del gobernador de La Cala, Monsieur Chodon y otro francés. Aquí avía venido con nosotros Monsieur Munier, Bautista Ianni – hijo del gobernador de Tabarca – y todos nos volvimos juntos aora. Salimos a las ocho de la mañana y arribamos antes de medio día. Dispararon al entrar algunos pedreros y fuimos a alojarnos Villet y yo a la cassa del Señor Juan Iacomo Belando. Monsieur Munier fue a la cassa de Juan Girolamo y los otros franceses fueron alojados de orden del gobernador en una cassa que tiene junto a la iglesia, donde suele [passar] ⁽⁴³⁾ algunos días el mismo gobernador con su familia, para estar allí más prompto para los despachos necesarios.

(41) Il s'agit du Psaume 94, récit ou chanté au début de l'office (ou *invitatorio*) des matines.

(42) « Pieza de artillería del tercer género que sirve para combatir en el mar contra los navíos y galeras, y en la tierra para defender los asaltos de los enemigos, arrojando balas de piedra, o gran cantidad de balas menudas, gastando menos cantidad de pólvora que las piezas de otros géneros » (*Diccionario de Autoridades*, s. v. *pedrero*).

(43) Ce mot qui ne figure pas sur le manuscrit, a été choisi en fonction du sens de la phrase.

El viernes 10 comimos todos en cassa del governador, *que* habita en el castillo. La comida era bastante abundante y para divertir el tiempo se tiraban unos a otros azufaifas, avellanas y otras cossas semejantes.

El sábado 11 ⁽⁴⁴⁾ comimos Villet y yo en cassa del *Señor* Juan Girolamo. Por la noche fuimos a cenar al castillo. Primero fuimos a rezar a la Iglesia el Rossario y otras [227 v] devociones con el governador, su muger y familia. Después algunos jugaban a la oca, y otros a otras cosas, conque se passaba el tiempo hasta la ora de la cena. Y después nos volvíamos a dormir a la cassa y se passaba el tiempo alegremente, haciéndose unos a otros algunas burlas que se suelen acostumar en tiempo de Carnestolendas.

El domingo 12 por la tarde se celebró un bautismo de una niña ⁽⁴⁵⁾ de un hombre particular. Fueron padrinos *Monsieur* Francisco Félix Fort, hijo del governador de La Cala, y Francisca Ianni, hija maior del governador de Tabarca. Se celebró este bautismo con grande solemnidad. Se vistieron los padrinos decentes galas. El padrino embió por la mañana a la cassa del governador dos hermosos manoxitos de flores artificiales que fabrican vistosamente en Génova atados a una cinta mui rica. El uno era para la madrina y otra para la hermana que se le sigue, llamada Magdalena. La madrina en recompensa embió otro no menos costoso y vistoso al padrino y unos y otros se los pusieron en los pechos. Vajamos cerca de las tres de la tarde a esta función a la iglesia. Iba el governador con toda su familia, los franceses y nosotros, que avíamos comido en su cassa, y paramos primeramente en la cassa que he dicho tiene el governador cerca de la iglesia. Después traxeron la niña que avía de ser bautizada. Y todos fuimos a la iglesia al son de violines y cítaras. Acudió mucha gente este día por ser festivo a la iglesia. El párroco hizo la función [228 r] del bautismo que dispone la iglesia y, aviéndola acabado, dio el padrino las propinas acostumbradas assí al párroco como a los monacillos y comadres. Es de advertir que no desnudan aquí al niño para bautizarle, como acostumbran hacer en España. Sólo le baxan la cabeza para hecharle el agua y le descubren un poco la espalda para ungirle con el Chrisma.

Al salir de la iglesia empezaron a arrojar alguna cantidad de dinero para el entretenimiento y era gusto el verlos darse puñadas y patadas unos a otros para coxer maior número. Dispararon los morteros de la muralla y acompañaban los mismos instrumentos que antes. Assí se fue hasta la cassa de los padres de la niña y, al estilo francés, se bessaron recíprocamente compadres y comadres, hombres y mujeres de qualquiera estado que fuesen, cassados y casadas y solteras. Lo que no dexa de causar algún rubor a

(44) Sur le manuscrit, *domingo 12* est biffé.

(45) Sur le manuscrit, *de un niño* est biffé.

los españoles. Mas la frecuencia que ay por estas partes, por los muchos franceses que aquí habitan, hacen que el verlo no nos cause tanta vergüenza, si bien confieso que algunas vezes tenía que cerrar los ojos para no ver estas costumbres tan extravagantes. Quando estuvimos en la cassa de los padres de la bautizada repartieron colación de confites, avellanas y otras cosas. Se hicieron algunos brindis quebrando los vassos como acostumbran los franceses. Después formaron allí un bayle y luego fueron en cassa de Juan Girolamo, donde prosiguieron el bayle que duró hasta las ocho de la noche. Yo me subí al castillo a esperar que se acabasse y me entretenía en jugar a la oca con los niños.

[228 v] El lunes 13 hubo otro bautismo. Fueron padrinos *Monsieur Munier*, truchimán de Cabo Negro, y la *Señora Magdalena Ianni*, hija tercera del governador de esta isla, si bien es la maior de cuerpo. Se embiaron alternativamente los ramilletes, según la costumbre, y se hizo la misma función que ahier. Hubo baile de la misma forma y se alegraron todos bastantemente.

El martes 14 estábamos para partir de aquí pero el mal tiempo lo á impedido.

El miércoles 15 formaron los franceses un baile en cassa del señor Juan Girolamo. A las hijas del governador no las dexaron ir sus padres, mas desde el castillo estaban viendo cómo los franceses iban llamando y conduciendo las doncellas del país al baile, de lo que tomaron grande rabia por quanto Francisca Ianni, que es la maior, es enamorada de *Monsieur Munier*, y Magdalena, de *Monsieur Fort*, y no llevaban bien que sus amantes se estubiesen entreteniendo con otras damas, mientras ellas estaban solas en cassa. Por la noche se pusieron éstas a trabaxar en sus calzetas con un ozico mui grande, sin hablar palabra. Yo las dixe que me tenían edificado de verlas tan aplicadas al trabaxo, al tiempo que las otras damas y galanes se estaban entreteniendo y bailando, lo que no podían sufrir en paciencia. Quando los franceses, acabado el baile, subieron a la cena las damas no les quisieron hablar y, de la pena, no cenaron [229 r] o comieron mui poco, en lo que tube que reír bastantemente viendo la locura de este mundo.

En el jueves 16 entregaron los marineros de esta isla el coral, lo que acostumbran hacer quatro vezes al año, y lo entran en una sala del castillo y es guardado con tres llaves. Traxeron bellísimos ramos de coral y, entre ellos, uno donde avía un caracol petrificado, todo cubierto de coral. Un religioso agustino, párroco, estaba allí para recibir la limosna del coral que le daban todos los que lo trahían y, como este día en el castillo, quando lo entraban en la sala, iban haciendo separaciones: lo más grueso, que es lo más estimado, ponían en una parte, lo mediano en otra, y lo delgado en otra.

Y allí lo tienen hasta que lo embían a los interesados a Génova para hacerlo labrar, quitando lo que an de dâr por obligación a Argel y a Túnez.

En el viernes 17 prosiguieron en llebar los marineros el coral y assí, ahier como oy, comió mucha gente en cassa del governador.

En el sábado 18 hizo mui mal tiempo y borrasca en el mar con truénos y relámpagos, por lo qual no pudimos partir de aquí.

En el domingo 19 hubo otro bautismo. Fueron padrinos Monsieur Jacques Villet y Juana Mandriz, hija de Juan Girolamo. Todas éstas an sido niñas. Hubo bayle y fiesta y se hizo la función de la misma manera que en los bautismos antecedentes. Fue allá la [229 v] familia del governador y otras muchas personas.

En el lunes 20 ⁽⁴⁶⁾, la fiesta de *Nuestro Padre San Félix*, fundador y patriarca de mi religión sagrada ⁽⁴⁷⁾. Dixe la missa en el castillo, como la he dicho los demás días que he estado en esta isla. El martes 21 estábamos para partir de aquí y se descompuso el tiempo. Y el miércoles 22 sucedió lo mismo, mas se pasó el tiempo alegremente, porque los franceses lo pasaron en danzas y bailes. *Monsieur* Francisco Fort, governador de La Cala, me dio un mazo de coral puesto en una roca, donde se ven conchillas y algunos fructos que el mar produce, sobre un pedazo de roca y un ramo de coral encima. Otros dos mazos me dio uno de los hijos del governador y otro me dio el *Señor* Juan Iacomo Belando. Este último ⁽⁴⁸⁾ se perdió y no me le dieron quando arribamos a Túnez.

El miércoles 22 partimos de aquí para Cabo Negro. Partimos al salir del sol y arribamos después de ⁽⁴⁹⁾ tres horas. Iba en nuestra compañía María Grafiona, a quien acompañaba su hermano Andrea, a quien llaman el capitán Badía ⁽⁵⁰⁾ por ser capitán de una embarcación propia. Esta señora iba a desposarse en Túnez con Juan Bison, cirujano, el qual á sido esclavo en dicha ciudad. Se rescató avrá año y medio. Se fue a la Christiandad conmigo *quando* yo pasaba a España, y se volvió cassi al mismo tiempo que yo a Túnez. Á pretendido ca[230 r]sarse con diversas personas y no lo á conseguido hasta aora, que se cassa con esta señora que tiene de edad treinta y cinco años, y él tendrá quarenta y cinco. Se mareó la señora mucho en el camino y a mí me sucedió lo mismo. Por último arribamos bien mareados y fatigados, pero fuimos bien recibidos de los franceses de Cabo Negro.

(46) *Se celebró* est biffé sur le manuscrit.

(47) San Félix de Valois.

(48) *No* est biffé sur le manuscrit.

(49) *Otra* est biffé sur le manuscrit.

(50) Il pourrait s'agir du terme catalan *badia* (baie), fréquent aussi comme nom de famille.

[Traduction en français ⁽⁵¹⁾]

VOYAGE À BIZERTE, CAP NÈGRE, TABARKA ET LA CALLE

[...]

Octobre 1730

[...]

Le 27 la fête des saints Simon et Judas a été célébrée avec solennité dans l'église et pendant le déjeuner aussi car le gouverneur s'appelle Simon. Cette nuit-là, à dix heures à peu près, nous partions d'ici [*cap Nègre*] pour arriver à Tabarka à trois heures du matin. La garde nous ouvrait la porte et nous allâmes chez Francisco qui pratique l'art de la maçonnerie et de la menuiserie. Il dormait, ainsi que toute sa famille, mais il nous a ouvert la porte et reçus très aimablement. Il apporta ensuite de la lumière et fit dresser des lits pour que nous puissions nous reposer, chose que nous avons faite. M. Mounier, le truchement du cap Nègre nous accompagnait.

Tabarka est une petite île située en face de l'ancienne Tabraca, à une portée de fusil de la terre ferme d'Afrique, entre le cap Nègre et La Calle. Au nord se trouvent les îles de Sardaigne et de Corse. Au Levant, Tunis, au couchant l'Espagne et au sud, l'Afrique. Elle a la forme d'une pomme de pin et, tout en haut, elle est défendue par un bon château bien équipé de canons qui domine toute l'île. Au levant, se trouve une autre forteresse, entourée de murailles, avec quelques bastions équipés d'artillerie.

Cette île appartient à la maison Lomellini. Elle lui a été donnée par le grand seigneur Soliman II à titre de rançon pour Dragut Baxa qu'elle avait en otage. Les Lomellini avaient passé un accord avec Charles V, Empereur et roi d'Espagne, qui les avait fait souverains de l'île comme ses vassaux car ils étaient alors à son service. Et Charles V fit construire le château à ses frais en donnant cent mille pesos pour ce faire et pour renforcer l'île. Il obligea de même à maintenir cent soldats en garnison, avec obligation pour les habitants de l'île de leur verser un cinquième du corail extrait et des marchandises, et cela s'est maintenu un certain temps. Le roi d'Espagne nommait un gouverneur dans la forteresse pour commander la milice et Lomellini en nommait un autre pour le gouvernement du peuple. Mais un autre accord stipulait que si l'Espagne négligeait de payer les

(51) Cette traduction du texte tente de respecter le style simple et direct de la prose de Ximénez. Les noms de personne sont maintenus dans la forme espagnole du texte original.

soldats, Lomellini nommerait un gouverneur pour la garde du château et le gouvernement du peuple. L'envoyé de l'Espagne a le même titre, jure fidélité au roi d'Espagne et de défendre en son nom l'île de tous ses ennemis et s'engage à payer chaque année une partie de la maintenance des soldats. Auparavant, à chacune des festivités l'étendard ou le drapeau de l'Espagne était arboré, mais maintenant ils arborent celui de Gênes. Pour le cas où viendrait des vaisseaux de guerre d'Espagne, ils conserveront aussi l'étendard d'Espagne.

Tabarka doit avoir à peu près cinq cents maisons. Lomellini avait auparavant l'exclusivité de la pêche du corail qu'il a louée ensuite à une compagnie formée à Gênes. Les Lomellini et d'autres se la sont appropriée de nouveau. L'île maintient la paix avec la Tunisie et l'Algérie. Ils paient quelques six mille pesos et quelques caisses de corail à la Tunisie, six caisses à l'Algérie et quelques unes aux bédouins avec les gages qu'ils leur donnent, comme au cap Nègre. C'est M. Juan Antonio Ianni, père de treize enfants en vie, six filles et sept garçons, qui en est le gouverneur maintenant.

Il y a au château une bonne chapelle avec ses fonts baptismaux. Près de la côte, se trouve la paroisse, très bonne, assistée par trois ermites, de l'ordre des augustins déchaussés. Ces religieux l'ont assistée pendant de nombreuses années, au titre de prêtres dépendants de l'archevêque de Gênes, diocèse à laquelle est rattachée Tabarka. Elle était desservie auparavant par des augustins récollets, puis par des prêtres séculiers et parfois par des jésuites ou des capucins. Lomellini nomme les curés de la paroisse et l'archevêque de Gênes les confirme. Lomellini leur paye chaque mois leurs émoluments et ils en reçoivent d'autres pour l'exercice de leur fonction. Ils ont une école publique où ils enseignent aux jeunes de l'île et un très bon hôpital pour les soldats et les marins, proche de l'église. Cet hôpital est desservi par un médecin, un chirurgien qui est aussi le pharmacien, et par des infirmiers et officiers nécessaires. Il y a deux ermitages, l'un voué à saint Roc et l'autre à Notre Dame. Les saints patrons de cette île sont saint Augustin, saint Nicolas de Tolentino, saint Roc et saint Sébastien.

Les femmes de ce pays sont très fécondes, toutes ont beaucoup d'enfants et il est admirable de voir la multitude de garçons et de filles, petits et grands, qui tous en général ont une très bonne mine. La plupart sont d'origine génoise. Les pêcheurs remettent chaque trois mois au gouverneur le corail qu'ils ont pêché pour qu'il le remette à son tour à Gênes et, ce jour-là, un père des Augustins vient demander l'aumône du corail dont il obtient plus de cent livres par an. Cette île serait très peuplée s'ils laissaient

y vivre tous ceux qui le souhaitent, mais ils ne le permettent pas, craignant de ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins. En cas de mariage, si le nombre d'habitants de l'île dépasse celui accoutumé, le couple est renvoyé de l'île ce qui fait que de nombreuses familles viennent vivre à Bizerte et Tunis et que d'autres partent en Chrétienté. La plupart d'entre eux sont des taverniers. En plus du corail, ils font le commerce des peaux de bœufs, du blé et des légumes secs qu'ils transportent à Gênes et vers d'autres parties de la Chrétienté. Les maures de terre ferme viennent y vendre leurs marchandises et même les femmes viennent vendre du lait et du beurre.

Le port est utilisé par des bateaux et des embarcations de taille moyenne. Ils pourraient facilement avoir un bon port mais ils ne veulent pas le construire pour éviter que les puissances chrétiennes ne soient tentées de s'appropriier l'île. La Compagnie d'Afrique des français, qui a voulu l'acheter à Lomellini, lui donnait en échange un duché avec de très bons revenus, mais le droit que l'Espagne a sur elle a empêché l'achat, droit qu'ils veulent maintenir pour éviter qu'elle ne soit convoitée. Un gouverneur de La Calle a voulu la prendre par surprise, envoyant un vaisseau et son équipage. Mais la trahison a été découverte et le traître pendu devant lui, ce qui le fit repartir honteux à La Calle. L'on rapporte qu'il a été puni en France pour avoir agi sans ordre du roi, au comptoir. D'ordinaire, les maisons ne sont pas très grandes et chacune a son petit jardin.

Le dimanche 29, après notre réveil, M. Juan Iacomo Belando, économiste de la Compagnie dans ce pays, est venu nous chercher pour nous emmener loger chez lui. Nous sommes allés ensuite rendre visite à M. Juan Antonio Ianni, gouverneur de cette île et, enfin, aux révérends pères augustins. Leur principal s'appelle le frère Juan Bautista. Je lui ai demandé licence pour célébrer la messe et, après l'office, il m'a invité à [*boire*] du chocolat. Ensuite, nous sommes revenus à la maison de Belando où nous avons mangé et dormi, excepté seigneur Meunier hébergé par Juan Gerónimo Mendri, frère du consul de Gênes à Tunis, lequel nous a comblés de prévenances. Dans ce pays, il n'existe aucune source d'eau, mais dans chaque maison il y a une citerne et l'eau du ciel est recueillie dans de nombreux puits. Les rues sont bien pavées mais toutes pentues et seuls les habitués les parcourent facilement.

Le lundi 30 je suis allé dire la messe au château, plus proche que la paroisse de la maison où j'étais logé et, en regardant de près la forteresse, j'y ai trouvé ces épitaphes qui, semble-t-il, ont été amenées ici des ruines de l'ancienne Tabraca.

D. M. S.
NEVIA. GEMELI
IA PIA CASTA
VIX. ANN. XXXV.
MENS. VI. H. X.
H. S. E.

D. M. S.
LABERIA
L· ENA· M. C.
H· S· E· V. AN.

LV.
D. M. S.
C· CEIVS. M
F. ARN. IAM
.....

L'après-midi, je suis descendu à terre en Berbérie pour voir les ruines de l'ancienne Tabraca ; nous sommes passés par le port qui se trouve au sud, entre l'île et la terre ferme. J'étais accompagné de Pedro Ianni, fils du gouverneur et d'une escorte de quelques soldats que le gouverneur m'avait assignée. Cette ville est située sur la côte, en face de l'île qu'ils appellent Tabarca. Elle est baignée par la rivière Guadilbarbar, l'ancienne Rubricato. L'on y voit les restes d'un monastère des augustiniens et d'autres bâtiments détruits dont on ne peut savoir l'utilité. Parmi leurs ruines, l'on peut lire ces épitaphes :

D. M. S.
CARICILIA
VICTORIA.
PIA. VIX.
ANN. XXII. M.V.D.I.
H. C. S.

D. M. S.
C. NAM...
P. AMO..
V. A. XXXXV.
H. S. E.

Près de là, Assen Ben Ali a fait construire une petite forteresse où se trouvent un Aga et quelques soldats pour éviter que des objets de contrebande n'entrent à Tabarca. À proximité, se trouve une grande forêt de laquelle l'on coupe quelques pins de taille moyenne, pour le bey. Tout près encore, se trouvent des vestiges d'une autre ville et quelques grottes creusées à même la roche qui, m'a-t-on dit, sont les ermitages des anciens

augustiniens qu'Augustin, illustre Père de l'Église, évêque d'Hippone a établis en Afrique.

J'ai contemplé l'île de Tabarca depuis la côte et voici la perspective que l'on en a : [dessin].

Le mardi 31, j'ai dit la messe au château, déjeuné chez Belando, puis je suis allé rendre visite à Juan Girolamo, frère du consul de Gênes. Ce jour-là, il nous avait invités à déjeuner, mes compagnons et moi-même. Mais il vient aujourd'hui d'annuler l'invitation car il n'a pas trouvé de veau de lait, comme il le souhaitait. Force de mieux, je l'ai néanmoins remercié de l'intention. C'est Lomellini qui nomme ces prêtres et les démet quand il le veut, les remplaçant par d'autres. Il avait voulu auparavant que les capucins assistent cette paroisse et prétendait les choisir lui-même. Mais le Provincial à qui cette fonction incombe, informé de son intention, avait refusé. Ils ont un hospice près de la paroisse formé par quelques cellules, une cuisine et d'autres pièces.

Novembre 1730

Le mercredi 1^{er}, j'ai dit la messe dans l'église du château, puis je suis allé à la messe chantée solennellement, en particulier les *Kyries*, le *Gloria* et le *Credo*. L'on y chantait avec un accompagnement musical car le père frère Juan Bautista qui s'y connaît en cet art, a instruit un autre religieux et d'autres personnes. La *Pax te cum* a été donnée à tous ceux qui assistaient à la messe, l'on donna à baiser une image à toutes les personnes réunies et un plat fut présenté pour y déposer l'obole. Cette cérémonie n'a lieu que ce jour-là et aux fêtes principales. Les femmes ne se couvrent pas à l'église, mais il est admirable de les voir toutes vêtues de la même manière, avec raffinement. La tête couverte d'un mouchoir blanc, elles portent une robe de chambre en indienne qui est un tissu bariolé. Certaines portent des jupons en coton ou en tissu blanc orné de rubans. Elles ne s'assoient pas sur le sol comme en Espagne mais sur des bancs, comme les hommes.

Le gouverneur a pour lui une grande chaise face à un prie-Dieu marquée aux armes de Lomellini. Dans l'église, il est écrit sur une planche en grandes lettres et en espagnol : « Loué soit le Très Saint Sacrement de l'autel et la pure et vierge Conception de Notre Dame Marie » ; c'est là que sont déposées les indulgences que divers Souverains Pontifes concèdent à qui prononce ces mots. Ce sont les traces des anciens espagnols ou soldats qui habitaient dans cette île.

L'après-midi, nous avons assisté aux vêpres du lendemain. Et aux matines. Un des prêtres a dit le sermon pour les âmes des défunts. Le *Venite exultemus Domino*, etc., a été chanté et des répons exécutés par

l'assemblée des fidèles. Après l'office, nous nous sommes arrêtés à la porte de l'église où se trouvait l'épouse du gouverneur avec toutes ses filles et d'autres personnalités.

Le jeudi 2, jour des morts. Après avoir dit la messe au château, je suis allé à l'office de l'église, messe chantée suivie de la procession pour les âmes des défunts dans l'église et le cimetière. Nous sommes allés déjeuner ensuite chez Juan Girolamo qui est, comme je l'ai dit, frère du consul de Gênes. Après le déjeuner, nous avons embarqué pour La Calle. Le gouverneur est venu nous dire adieu, en compagnie de quelques-uns de ses enfants, d'un des pères augustins et des personnalités de l'île. Des salves lancées de quelques pierriers accompagnaient notre départ.

[...]

Le jeudi 9, nous partions pour Tabarca avec M. François-Félix Fort, fils du gouverneur de La Calle, M. Chodon et un autre français. M. Munier et Bautista Ianni, fils du gouverneur de Tabarca, avaient été du voyage jusqu'ici et nous revenions tous ensemble maintenant. Partis à huit heures du matin, nous sommes arrivés avant midi. À notre arrivée, quelques salves nous accueillaient et Villet et moi-même fûmes logés chez M. Juan Iacomo Belando. M. Munier alla chez Juan Girolamo et les autres français furent hébergés, sur l'ordre du gouverneur, dans une maison qu'il possède à côté de l'église et où il a coutume de passer lui-même quelques jours avec sa famille pour y traiter plus rapidement les affaires en cours.

Le vendredi 10, nous avons tous déjeuné chez le gouverneur qui habite au château. Le repas était assez abondant et tous s'amusaient à se lancer des jujubes, des noisettes et d'autres choses semblables.

Le samedi 11, Villet et moi-même avons déjeuné chez M. Juan Girolamo et le soir, nous avons dîné au château. Nous sommes d'abord allés à l'église pour prier le rosaire et faire d'autres dévotions avec le gouverneur, sa femme et leur famille. Ensuite, certains ont joué au jeu de l'oie et à d'autres jeux jusqu'au moment du dîner. Puis nous sommes rentrés dormir, au milieu des plaisanteries classiques en ce temps de carnaval.

L'après-midi du dimanche 12, a été célébré en grande solennité le baptême de la fille d'un particulier. Les parrains étaient M. François-Félix Fort, fils du gouverneur de La Calle, et Francisca Ianni, fille aînée du gouverneur de Tabarca. Les parrains avaient revêtu des tenues de gala. Le parrain avait envoyé le matin à la maison du gouverneur deux beaux bouquets de fleurs artificielles fabriqués avec art à Gênes, noués par un très riche ruban. L'un d'eux était pour la marraine et l'autre pour sa sœur cadette, appelée Magdalena. La marraine, en reconnaissance, en

envoya un à son tour tout aussi coûteux et pimpant au parrain. Les uns et les autres les ont portés à leur poitrine. Nous sommes descendus vers trois heures de l'après-midi à cet office. Le gouverneur et toute sa famille, les français et nous-mêmes avons déjeuné chez lui et nous nous sommes arrêtés d'abord dans la maison qu'il possède près de l'église comme je l'ai déjà dit. Ensuite, ils ont amené la petite fille qui allait être baptisée. Et nous sommes tous allés en cortège vers l'église, au son des violons et des cithares. Les assistants étaient nombreux ce jour-là, jour de fête. Le prêtre célébrait le baptême selon les préceptes de l'Église et, une fois terminé, le parrain donnait les gratifications accoutumées au prêtre, aux enfants de chœur et aux marraines. Il faut signaler qu'ici, l'enfant n'est pas dénudé pour le baptême comme c'est la coutume en Espagne. Ils inclinent seulement sa tête pour verser l'Eau bénite et lui découvrent un peu le dos pour l'oindre du Chrême.

À la sortie de l'église, ils ont lancé des monnaies comme divertissement et il était amusant de les voir se donner des coups de poing, des coups de pied les uns aux autres pour en prendre la plus grande quantité. Des salves de canon tirées depuis la muraille et les mêmes instruments de musique qu'à l'aller nous accompagnaient au retour. Nous sommes allés en cortège jusqu'à la maison des parents de l'enfant et, selon la coutume française, tous s'embrassèrent, parrain et marraine, hommes et femmes, sans tenir compte de leurs statuts de mariés, mariées ou célibataires. Chose qui fait rougir les Espagnols. Mais la désinvolture qu'il y a dans cette région à cause des nombreux français qui y vivent, ne nous a pas trop incommodés, quoique, je le confesse, j'ai dû parfois fermer les yeux pour ne pas assister à des coutumes aussi extravagantes. Une fois dans la maison de l'enfant baptisée, ses parents distribuaient des confiseries, des noisettes et d'autres choses encore. Des toasts étaient portés et des verres brisés suivant la coutume française. Plus tard, le bal était ouvert avant que nous ne nous rendions chez Juan Girolamo, où il reprenait jusqu'à huit heures du soir. Quant à moi, je suis monté jusqu'au château, en attendant qu'il termine et je me suis distrait en jouant au jeu de l'oie avec les enfants.

Le lundi 13, il y a eu un autre baptême. Les parrains étaient M. Munier, truchement du cap Nègre et Mme Magdalena Ianni, troisième fille du gouverneur de cette île quoique la plus grande. De nouveau, il y a eu des échanges de bouquets et l'office de la veille se répétait tout comme le bal et tous étaient assez joyeux.

Le mardi 14, nous étions prêts pour le départ mais le mauvais temps l'empêcha.

Le mercredi 15, les Français ont organisé un bal chez M. Juan Girolamo. Les filles du gouverneur n'étaient pas autorisées à y aller par leurs parents mais, depuis le château, elles voyaient comment les Français invitaient et conduisaient les jeunes filles du pays au bal, ce qui les a mises en colère ; comme Francisca Ianni, l'aînée, est amoureuse de M. Munier et Magdalena de M. Fort, elles vivent mal que leurs amants s'amuse avec d'autres dames alors qu'elles sont seules à la maison. Le soir elles se sont penchées sur leur ouvrage en boudant, sans dire mot. Je leur ai dit que j'étais admiratif de les voir si appliquées alors que les autres dames et galants s'amuse et dansent, ce qui les a exaspérées. Après le bal, quand les Français sont rentrés dîner, ces dames n'ont pas voulu leur adresser la parole et, fâchés, ils n'ont pas dîné ou très peu, chose qui m'a bien fait rire, au vu des folies de ce monde.

Le jeudi 16, comme le veut la coutume quatre fois l'an, les marins de cette île ont apporté le corail, qui est rangé dans une salle du château et gardé sous trois clés. Parmi les très belles branches, il y avait un escargot recouvert de corail. Un religieux augustin, curé de la paroisse, était là pour recevoir l'aumône du corail que lui donnaient tous ceux qui l'apportaient et qui, au moment de le déposer dans la salle, le classaient par tas : les plus grosses branches ensemble, les moyennes dans un autre tas et le corail plus fin dans un autre encore. Ils le gardent là jusqu'à son envoi aux destinataires qui vont le travailler à Gênes, après en avoir déduit les tributs dus à Alger et à Tunis.

Le vendredi 17, les marins continuaient à amener le corail et hier, comme aujourd'hui, les convives étaient nombreux dans la maison du gouverneur.

Le samedi 18, il faisait très mauvais temps avec bourrasque en mer, coups de tonnerre et éclairs, ce qui nous a empêchés de partir d'ici.

Le dimanche 19, il ya eu un autre baptême. Les parrains étaient M. Jacques Villet et Juana Mandriz, fille de Juan Girolamo. Tous ces enfants étaient des petites filles. Il y a eu bal et fête et la cérémonie s'est déroulée de la même manière que pour les baptêmes précédents. La famille du gouverneur et beaucoup d'autres personnes étaient présentes.

Le lundi 20, jour de la fête de notre Père saint Félix, fondateur et patriarche de ma religion sacrée, j'ai dit la messe au château comme les autres jours que j'ai passés dans cette île.

Le mardi 21, nous étions prêts à partir d'ici mais le temps se gâta. Et le mercredi 22, il en fut de même. Mais nous nous sommes distraits joyeusement parce que les Français ont organisé des danses et des bals. M. François Fort, gouverneur de La Calle, m'a donné un morceau de corail

incrusté dans une pierre où l'on voit des petits coquillages et quelques fruits que la mer produit sur un morceau de roche, ainsi qu'une branche de corail en forme d'ongle. Deux autres morceaux m'ont été offerts par les enfants du gouverneur et un autre encore par M. Juan Iacomo Belando. Ce dernier a dû se perdre car on ne me l'a pas donné à notre arrivée à Tunis.

Le mercredi 22, partis d'ici pour le cap Nègre dès le lever du soleil, nous y arrivions trois heures plus tard. María Grafona, accompagnée par son frère Andrea qu'ils appellent le capitaine Badía car il a sa propre embarcation, étaient du voyage. Cette dame allait à Tunis pour se marier avec Juan Bison, chirurgien, captif dans cette ville jusqu'à son rachat voilà un an et demi. Il est allé en Chrétienté avec moi quand je me suis rendu en Espagne et il est revenu presque en même temps que moi à Tunis. Il a prétendu se marier avec plusieurs personnes et ce n'est que maintenant qu'il se marie avec cette dame qui a trente-cinq ans alors que, lui, doit en avoir quarante-cinq. La dame et moi-même avons eu le mal de mer pendant le voyage. Finalement nous sommes arrivés, nauséux et fatigués, mais nous avons été bien reçus par les Français du cap Nègre.